

DEC201033INSHS

Décision portant nomination de M. Michael Lucken aux fonctions de directeur par intérim de la formation de recherche en évolution n° 2025 intitulée « Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est - IFRAE ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC181901DGDS en date du 21 décembre 2018 portant création de la formation de recherche en évolution n° 2025 intitulée « Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est - IFRAE ».

Vu l'accord des tutelles ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire de l'IFRAE en date du 20 mars 2020 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. A la date du 19 mars 2020, il est mis fin aux fonctions de M. Emmanuel Lozerand, en qualité de directeur de la formation de recherche en évolution n° 2025 intitulée « Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est -IFRAE », démissionnaire.

II. A compter du 20 mars 2020, M. Michael Lucken, Professeur des universités à l'Inalco, est nommé directeur par intérim de la formation de recherche en évolution n° 2025 intitulée « Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est -IFRAE », jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

8 - SEP. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

